



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en sciences médicales. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02041989

**HAL Id: hceres-02041989**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041989v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en  
sciences médicales

- Université d'Auvergne - UdA

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - UdA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM) dispensé au sein de la faculté de médecine de l'Université d'Auvergne - UdA correspond aux anciennes 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, et 6<sup>ème</sup> années de médecine (deuxième cycle des études médicales : DCEM2, DCEM3, DCEM4) pendant lesquelles les étudiants participent, en plus des enseignements magistraux et des travaux dirigés, à des stages hospitaliers (étudiants hospitaliers). A l'issue de cette formation, les étudiants passent les épreuves classantes nationales (ECN) donnant accès à la spécialisation médicale (internat). La faculté de médecine de Clermont-Ferrand est la seule faculté de médecine de la région Auvergne. Les stages des étudiants en médecine sont effectués au centre hospitalier universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand, au centre hospitalier de Riom, et auprès de 168 médecins généralistes ayant reçu une formation spécifique à cet effet.

## Synthèse de l'évaluation

Le dossier transmis par l'établissement est très succinct, de multiples points n'étant pas détaillés ou explicités. La formulation des objectifs d'ensemble n'est pas informative et fait référence aux objectifs du 3<sup>ème</sup> cycle, eux-mêmes non explicités. Les compétences générales ne paraissent pas hiérarchisées : la compétence de « communicateur » apparaissant en 1<sup>ère</sup> place avant celle de clinicien. Aucune mutualisation ni dispositif d'acquisition de compétences additionnelles ne sont renseignés. Aucun partenariat ou lien pédagogique avec d'autres écoles, instituts, ou universités n'est indiqué dans le dossier. La description du pilotage ne consiste qu'en quelques mots-clés généraux et nécessiterait d'être présentée de manière détaillée pour être compréhensible et évaluable.

### Points forts :

- Mise en place des nouvelles modalités dans le cadre des Diplômes de formation approfondies (DFA).

### Points faibles :

- Présentation des objectifs se limitant à des généralités peu informatives.
- Dossier mal renseigné : multiples points de présentation non détaillés ou explicités.
- Articulations entre unité d'enseignement (UE) transversales et disciplines cliniques classiques.
- Modalités d'attribution des ECTS (european credit transfer system) non explicitées.
- Absence de mutualisations.
- Aucun partenariat ou perspective de partenariat.
- Partenariat avec l'école de sages-femmes mal explicité.

### Conclusions et recommandations :

Il serait profitable de prendre le temps de constituer un dossier de présentation structuré, complet, et détaillé, permettant la lisibilité des enseignements et de leur évaluation, afin de valoriser les enseignants et structures, et de contribuer à inciter à des partenariats et échanges.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>La formulation des objectifs d'ensemble n'est pas informative et fait référence aux objectifs du 3<sup>ème</sup> cycle, eux-mêmes non explicités : « Acquisition des compétences permettant aux étudiants d'exercer par la suite... les fonctions du 3<sup>ème</sup> cycle et d'acquérir les compétences professionnelles dans laquelle ils s'engageront au cours de leur spécialisation... ».</p> <p>Pour les compétences générales, il conviendrait de les hiérarchiser ; en particulier, il ne paraît pas judicieux de mettre à la 1<sup>ère</sup> place la compétence de « communicateur » avant celle de clinicien. La notion de « réflexivité » mériterait d'être explicitée.</p> <p>Les orientations scientifiques paraissent trop négligées. La justification des objectifs de la formation en fonction d'un classement national final est très/trop réductrice (« Les orientations sont essentiellement professionnelles <u>car</u> sanctionnées par des ECN dont la place conditionne la spécialité et le lieu de formation »).</p> <p>Les intitulés des UE correspondent bien à des intitulés transversaux dans l'esprit des réformes des programmes, en revanche il y a un aspect artificiel et décalé à énumérer en leur sein des intitulés strictement disciplinaires traditionnels pour les sous-unités (par exemple : rhumatologie, médecine interne, endocrinologie, néphrologie, etc.).</p> <p>Il semblerait qu'il n'y ait aucun enseignement sous forme de cours magistral, cela mériterait d'être précisément explicité, notamment dans les tableaux des UE et éventuellement expliqué. Il serait instructif de préciser les choix pédagogiques et la proportion de cas cliniques dans les cours/ED (enseignements dirigés).</p> <p>Il serait utile de préciser les volumes horaires précis de chaque sous-unité des différentes UE.</p> <p>Les volumes horaires des parcours personnalisés (5 ECTS) sont manquants.</p> <p>Les règles d'attribution des crédits ECTS devraient répondre à des critères homogènes et rigoureux afin de permettre une réelle lisibilité et validité nationale et internationale ; en l'état, cela paraît très arbitraire, sans justification, à moins qu'il ne s'agisse de "coquilles" à rectifier (par exemple : UE 2 « De la conception à la naissance », 45 heures-12 ECTS ; UE 10 « Le bon usage du médicament », 45 heures-6 ECTS ; UE 5 « Handicap - Vieillesse », 24 heures-4 ECTS ; UE 5 « Douleur - Soins palliatifs », 16 heures-4 ECTS ; etc.).</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>Aucune mutualisation ni dispositif d'acquisition de compétences additionnelles ne sont renseignés dans le dossier, la raison invoquée étant les contraintes liées à la préparation des ECN.</p> <p>L'UE de 1<sup>ère</sup> année de master « au choix » devrait figurer dans cette rubrique.</p> <p>Il serait instructif d'avoir des données sur les modalités de choix du « parcours personnalisé », et du nombre d'étudiants suivant les différentes options et en particulier l'UE de 1<sup>ère</sup> année de master.</p> <p>De même, il serait positif de communiquer les données concernant le nombre d'étudiants suivant un stage de recherche, un stage de médecine générale, ou une année sabbatique (possibilités simplement citées).</p> <p>Il conviendrait de donner la liste des UE de 1<sup>ère</sup> année de master habilitées.</p>
<p>3- Politique des stages</p>	<p>La mention « sStage temps plein » en DFASM1 (DFASM 1<sup>ère</sup> année) et DFASM2 (DFASM 2<sup>ème</sup> année) est ambiguë et mérite d'être précisée (semblant correspondre à 760 heures au total, en prenant la base de 35 heures par semaine, cela représente 22 semaines).</p> <p>Le terme de « cas cliniques archétypaux » ne paraît pas tout à fait correct au regard des définitions d'un « archétype » ; le terme simple de « typiques » ou « caractéristiques » pourrait être plus adapté.</p> <p>La notion de « pédagogie inversée » mériterait d'être explicitée.</p>

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
4- Positionnement de la formation	Le positionnement de la formation dans l'environnement universitaire, scientifique, hospitalier est satisfaisant.
5- Partenariats	<p>Aucun partenariat ou lien pédagogique avec d'autres écoles, instituts, ou universités n'est indiqué dans le dossier.</p> <p>Ces partenariats mériteraient d'être développés pour une valorisation des compétences et un meilleur rayonnement.</p> <p>La mention « L'UFR de médecine porte les études médicales et les études de maïeutique » nécessiterait d'être détaillée et explicitée tant sur la forme que sur le fond.</p> <p>Il est mentionné 55 étudiants « partant à l'étranger pour un mois », mais l'on ne dispose d'aucune information concernant leur répartition par année universitaire, ni les pays choisis (Europe, Afrique, Moyen-Orient, USA, etc.), ni le statut précis de ces étudiants, ni les modalités de validation de ces séjours.</p> <p>Aucun partenariat culturel n'est indiqué dans le dossier, ce qui apparaît comme une lacune.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	<p>Les données concernant la répartition des étudiants de 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> année ayant poursuivi en 3<sup>ème</sup> cycle ou s'étant réorientés ou insérés dans la vie professionnelle apparaissent classiques et similaires à celles d'autres facultés de médecine même si leur présentation n'offre pas une lisibilité aisée.</p> <p>Toutefois, une différence très sensible semble exister entre les périodes antérieure et postérieure à 2013 pour ce qui concerne le nombre d'étudiants admis dans l'année ou le cycle supérieur. Les données concernant les années universitaires 2010-2011 et 2011-2012 semblent suggérer un taux assez élevé de redoublements, de l'ordre de 10 à 15 %, allant même jusqu'à 35 % de redoublements en 5<sup>ème</sup> année en 2011-2012. Puis le taux de redoublement en 2013-2014 et 2014-2015 est de l'ordre de 5 %. Il serait instructif d'explicitier et d'expliquer les raisons de cette évolution.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>La description du pilotage ne consiste qu'en quelques mots-clés généraux et nécessiterait d'être présentée de manière détaillée pour être compréhensible et évaluable.</p> <p>Aucune grille d'évaluation n'est communiquée.</p> <p>Aucun résultat d'évaluation n'est donné dans les documents ; la seule mention est : « Cette évaluation est enfin disponible sur l'espace numérique de travail, donc accessible par les étudiants », ce qui est insuffisant.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	La rubrique du tableau « Bilan des effectifs et du suivi des étudiants » paraît donner des résultats satisfaisants mais mériterait des commentaires sur leur évolution en fonction des spécificités locales.

# Observations de l'établissement

## Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

### DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES

Numéro de rapport : S3MG170012699

Nous remercions le Comité d'Évaluation pour l'analyse conduite et les remarques transmises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler concernant le rapport.

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016  
Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I

  
  
Professeur Alain ESCHALIER